



Association France Laser

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Membre de l'International Laser Class Association

Reconnue par l'ISAF et la FFVoile

www.francelaser.org

Cahier des charges 2015

Laser Standard, Laser Radial et Laser 4.7

régate Nationale Laser

Chaque épreuve peut durer 3 ou 4 jours. La formule de l'épreuve exige 2 courses par jour maximum. Le Comité de Course peut organiser jusqu'à trois courses par jour uniquement en cas de retard dans le programme. Le temps cible pour chaque course est d'environ 50 à 60 minutes. Normalement, les trois flottes participent à la même compétition.

1.1. Le Comité d'Organisation

Il est composé du Comité Directeur du Club organisateur, ou une conjonction de clubs avec les associations ou entités, ou d'autres personnes désignées par eux, travaillant avec l'AFL.

Le Comité d'Organisation a, comme principale responsabilité, les questions logistiques pour l'organisation technique à terre et sur l'eau. Un responsable sera nommé Contact du Comité d'Organisation (CCO) agissant comme interface pour toute communication avec l'AFL.

1.2. LE REPRÉSENTANT DE L'AFL

Un membre du comité directeur ou toute personne désigné par lui est nommé par le comité directeur de l'AFL pour la représenter.

Le représentant de l'AFL coopère avec l'CO et le Comité de Course ou le Coordonnateur des comités de course (PRO, Principal Race Officer) pour les éventuelles dernières modifications des Instructions de Course dans le programme quotidien des régates, et toute autre question concernant la Classe, comme l'aide au secrétariat dans les questions d'adhésion à l'AFL ou dans la communication ou encore dans le téléchargement de fichiers de résultats, etc.

1.3. LE COMITÉ DE COURSE

Le Comité d'Organisation doit fournir au comité de course en accord avec la CCA un Président de Comité de Course avec une expérience de grandes flottes en solitaire par zone de course. Le Président du comité de course agira suivant la procédure normale de l'ISAF et de la FFV en ce qui concerne la ligne de départ et bien sûr longueur/direction, changement de cap, rappels et le report ou l'abandon de courses tels que recommandé par le Manuel de la direction de course de l'ISAF.

Le Comité d'Organisation doit fournir un commissaire aux résultats expérimenté qui produira les résultats quotidiens et généraux.

1.4. LE JURY

La CCA en accord avec le comité d'organisation nommera un jury qui a l'expérience de l'arbitrage de la règle 42 et de l'appendix P.

1.5. LE COMITÉ DE JAUGE

La CCA en accord avec le comité d'organisation nommera un mesureur FFV reconnu ; il peut être un membre du jury ou du comité de course.

Des opérations de contrôles de mesure sont recommandées à l'arrivée des courses et peuvent être faits au hasard sur les bateaux à terre, à la discrétion du/des contrôleur d'équipement, le Comité de Course ou le Jury.

2. CALENDRIER DE LA CANDIDATURE

Le Comité d'Organisation aura lu attentivement ce guide, rempli le formulaire de demande en avril de l'année précédant l'événement qu'il souhaite organiser. Le comité directeur de l'AFL décidera ensuite si la candidature est acceptée.

3. PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES

3.1. AUTORISATIONS / LICENCES

Il est de la responsabilité du Comité d'Organisation de disposer de toutes les autorisations et licences locales nécessaires.

Le CO est responsable de s'assurer que toutes les structures temporaires construites pour le championnat respectent les réglementations locales de construction et qu'il a toutes les autorisations écrites nécessaires.

3.2. DÉCLARATION AUX AFFAIRES MARITIMES

Il est de la responsabilité du Comité d'Organisation déclarer l'organisation de votre régata auprès des affaires maritimes au moins 15 jours avant la date de l'épreuve ; Le président du comité de course devra avoir en sa possession une copie de votre déclaration ainsi qu'une copie de l'accusé de réception émanant des Affaires maritimes.

3.3. ASSURANCES

Le Comité d'Organisation doit fournir une assurance en responsabilité civile pour le site à terre (y compris la zone de stockage des bateaux), les lieux sociaux/fonctionnels, pour tout transport effectué, les bateaux de l'organisation de la course, le personnel de direction de course y compris les juges et officiels de la course et tout le personnel ou bénévoles mis en œuvre par les organisateurs.

L'assurance doit couvrir toute la période de l'épreuve y compris toute mise en place sur site requise et la période de fin de l'événement et de nettoyage.

Toute assurance en responsabilité civile doit couvrir un montant d'au moins de 1 million 5 00 000 euros pour chaque sinistre.

3.4. SPONSORING

L'hôte a le droit de négocier avec les sponsors et de les nommer pour le championnat.

Le sponsoring en faveur du tabac et de l'alcool est interdit (loi Evin).

Sponsors et publicité ne doivent pas être de nature politique et doivent répondre à des normes morales et éthiques généralement reconnues pour l'âge des navigateurs.

Les demandes de publicité sur les voiles ou sur les bateaux de la part du sponsor doit respecter la règle 20 de l'ISAF et les règles de la classe Laser.

Les recettes et les bénéfices du sponsoring sont pour le Club d'accueil.

3.5. DROITS À L'IMAGE

Toutes les photos prises par le photographe officiel seront rendues téléchargeables dans la zone dédiée du site du club ou de l'épreuve et utilisables pour le site de l'AFL et le Facebook de l'AFL.

3.6. LOGOS DE L'ÉVÈNEMENT

Un logo original peut être produit pour l'événement. Le logo de chaque sponsor peut être inclus dans les médias de communication.

3.7. VÊTEMENTS DE LA RÉGATE ET MERCHANDISING

Le club organisateur doit fournir gratuitement à chaque concurrent des T-shirts ou des articles souvenirs similaires. Des marchandises supplémentaires peuvent être proposées à la vente aux concurrents et supporters.

Nous recommandons des objets utiles tels que vêtements, livres, etc...

3.8. SÉJOUR

Nous recommandons que le club hôte présente dans le temps (3 mois) une liste d'hôtels ou autres comme options préférées pour les concurrents.

Une variété d'hébergement devrait être accessible à distance de marche, idéalement constituée de plusieurs classes d'hébergement en hôtel, gîte et camping.

Des tarifs préférentiels seront convenus avec les fournisseurs d'hébergement locaux et des directives claires sur la façon de bénéficier de ces tarifs doivent être publiées sur le site Web du championnat. Il est préférable d'avoir des taux préférentiels convenus ... etc.

Si il existe un hébergement à quelques minutes de marche, cela peut-être une bonne option pour un hébergement de l'ensemble des concurrents dans un hôtel à un prix raisonnable.

Si la régata se déroule sur une île, il est nécessaire que le Comité d'Organisation fournisse en temps opportun (trois mois avant l'événement) toutes les informations nécessaires pour accéder aux tarifs de ferry avec les réductions.

Si la régata est organisée dans un lieu près d'un aéroport, le Comité d'Organisation doit fournir en temps utile, toutes les informations sur la façon d'accéder au site de l'événement, et si il y a des prix de vol à prix réduits Idem pour l'acheminement des bateaux.

3.9. LES FRAIS A CHARGE DU COMITÉ D'ORGANISATION (LE CLUB ORGANISATEUR)

Le CO supportera tous les frais d'organisation. Ces coûts seront financés par les frais d'inscription, les contributions à l'organisation et le soutien des sponsors et des autorités locales.

3.9.1. EVÉNEMENTS SOCIAUX

C'est le travail du Comité d'organisation de préparer une liste des événements sociaux qui seront convenus avec l'AFL.

La liste des événements sociaux doit être complétée et imprimée au moins une semaine avant l'événement.

Une collation quotidienne « pâtes/riz » ou fruits et eau ou jus de fruits seront à la disposition des concurrents gratuitement quand ils viennent à terre après chaque course afin de promouvoir « l'amitié après la voile » pour les concurrents.

La restauration doit être capable de servir rapidement un rush d'après-course au cas où tout le monde vient à terre en même temps.

3.9.2. PRIX

Chaque club organisateur est libre de décider des prix mais au minimum les coupes ou trophées devront être prévus pour :

les 1er, 2ème et 3ème des 3 classements : (Standard, Radial et 4.7)

la 1ère Féminine Laser Radial, le 1er Master standard et le premier Master Radial, la première fille Laser 4.7

Ces coupes peuvent être accompagnées de lots.

3.10. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE ET CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX

En préliminaire de la nationale Laser, une cérémonie d'ouverture, comprenant un buffet ou repas de pâtes, peut être organisée au cours de laquelle tous les concurrents et les invités peuvent être accueillis au championnat.

Une remise des prix, comprenant un buffet ou repas de pâtes, doit être organisée pour suivre la dernière course de la dernière journée. L'hôte doit fournir une scène appropriée ou podium à trois gradins, et un système audio qui peut être utilisé pour des annonces .

3.11. SITE WEB DE L'ÉVÉNEMENT

Le CO pourra mettre en ligne toutes les informations sur son propre site ou sur un site dédié à l'événement.

4. GESTION DE LA COMPÉTITION

4.1. L'AVIS DE COURSE ET INSTRUCTIONS DE COURSE

Le comité d'organisation publiera un avis de course et des instructions de course après approbation par l'AFL.

Les concurrents français devront présenter leur licence FFV de l'année en cours, visée médicalement.

La qualité de membre de l'AFL ou de l'Ilca de l'année en cours est donc obligatoire sur la licence FFV ou la carte Européenne EurILCA(pour les étrangers).

Les coureurs non à jour de leur cotisation AFL ne seront pas acceptés(liste consultable en ligne sur www.francelaser.org.)

La présentation de l'autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs.

Le nombre de concurrents est variable entre 120 et 400 bateaux.

Nous demandons obligatoirement la pré-inscription par internet par le biais du lien AFL qui permet une inscription automatique avec l'affichage des pré-inscrits . Pour cela vous pouvez utiliser le logiciel de pré-inscription AFL.

L'avis de course et les instructions de course doivent être conformes aux RCV en cours, à la «réglementation technique» de la FFV ainsi qu'aux règles de la classe Laser de l'année en cours (voir agenda 2015 ou sur le site de la classe + le règlement du classement des coureurs AFL/FFV).

Le règlement du classement des coureurs AFL/FFV de la classe Laser Française précise que pour ce type de régates que 3 courses permettent de valider la régates : - à partir de 4 courses validées, la plus mauvaise est décomptée pour le classement général.

- que le premier signal d'attention de la première course ne pourra être donné avant 14h30 quand le premier jour de régates est un samedi non férié sauf précision dans l'agenda annuel de la classe.

- que l'heure à laquelle le dernier signal d'attention peut être envoyé le dernier jour est 15 h 30 pour les jours « heure d'Hiver» et 16 H 30 pour les jours« heure d'été»

Il doit être donné des procédures de départ séparées pour les Laser, les Laser Radial et les Laser 4.7 dès que le nombre atteint 5 bateaux pour une série. L'ordre de départ conseillé est Laser, Laser 4.7 et Laser Radial.

Le nombre de courses sera limité à 3 par jour même en cas de retard dans le programme.

Nous savons que vous connaissez tout cela mais...: Les annexes aux instructions de course peuvent être envoyées par courrier électronique en utilisant les adresses électroniques des pré-inscriptions en ligne obtenue grâce au logiciel d'inscription AFL. Il est nécessaire qu'il y figure :

le type de parcours, son lieu d'implantation, la description des marques du parcours ainsi que celles des changements de parcours.

la procédure de départ avec la désignation ou la description des pavillons utilisés comme signaux d'attention .

Le pavillon Laser Standard est: l'insigne de la classe sur fond blanc.

Le pavillon Laser Radial est: l'insigne de la classe sur fond vert fluo.

Le pavillon Laser 4.7 est : 4.7 en rouge sur fond jaune

L'avis de course et les instructions de course doivent être affichées sur le tableau officiel.

Le règlement du classement des coureurs AFL/FFV de la classe Laser Française précise qu'une procédure de départ ne peut être mise en place en dessous de 5 nœuds de vent.

Application de l'annexe P des RCV et pas de modification de celle-ci.

4.2. GESTION DES INSCRIPTIONS

4.2.1. INSCRIPTIONS EN LIGNE

Nous demandons obligatoirement la pré-inscription par internet par le biais du lien AFL qui permet une inscription automatique avec l'affichage des pré-inscrits . Pour cela vous pouvez utiliser le logiciel de pré-inscription AFL.

Le système d'entrée fournit à l'organisateur une liste complète des concurrents dans le fichier MS Excel et tous les formulaires d'inscription pré-remplis dans un fichier PDF prêt à être imprimé. Les entrées sont fermées à la date indiquée dans l'Avis de Course.

4.2.2. GESTION DES INSCRIPTIONS TARDIVES

Les frais d'entrée de retard seront gérés à la confirmation de l'inscription comme requis par le club hôte.

4.2.3. CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS

Pendant les deux jours avant l'événement le secrétaire de la compétition gèrera la confirmation des inscriptions avec un personnel approprié.

Les procédures de confirmation des inscriptions comprennent :

- La vérification de l'autorisation parentale pour les mineurs.
- La distribution du cadeau coureur.
- L'enregistrement du bateau de l'entraîneur.

- Les questions de paiement des frais d'inscription et des reçus.
- Le contrôle de l'adhésion à l'AFL ou EurILCA
- Les concurrents devront présenter leur licence FFV de l'année en cours, visée médicalement

4.2.4. AUTORISATION PARENTALE

Tous les participants de moins de 18 ans doivent faire compléter l'Autorisation Parentale par leur parent ou tuteur et sera remise lors de l'inscription.

- L'Autorisation Parentale donne le pouvoir à l'adulte responsable pour agir au nom du parent ou du tuteur en cas d'urgence.

4.3. INSTRUCTIONS DE COURSE

La version finalisée des Instructions de Course sera disponible sur le site Web du Comité d'Organisation et / ou le site Web AFL.

4.4. NOMBRE D'INSCRITS

Le nombre de concurrents est variable entre 120 et 400 bateaux.

4.5. GESTION DES CLASSEMENTS

Le système d'inscription AFL fournit un fichier MS Excel avec toutes les données des bateaux inscrits, vous pouvez le télécharger à partir du site Web. Ce fichier est compatible avec freg et permet de télécharger dans freg.

A la fin de la compétition, les résultats gérés avec freg peuvent être exportés dans un fichier Excel et directement stockés dans le système de classement EurILCA du site européen et dans le classement des coureurs AFL/FFV.

Le système de point retenu est celui à minima .

4.6. PUBLICATION DES RÉSULTATS

Des résultats quotidiens seront produits pour toutes les catégories et affichés sur le tableau d'affichage officiel, le site Web du championnat.

Dans le classement Laser Standard, doivent être distingués les : 1er, 2ème et 3ème le 1er Master (35 ans dans l'année et plus).

Dans le classement Laser Radial, doivent être distingués les : 1er, 2ème et 3ème, ainsi que la 1ère féminine, et le premier Master (35 ans dans l'année et plus).

Dans le classement 4.7 les 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et première fille doivent être distingués..

Les classements de la régata doivent être adressés ou mail au plus tôt à

-la F.F.V.

-votre Ligue

-à Jean-Luc MICHON michonjl@hotmail.com en fichier excel contenant tous les classements à la suite avec nom, prénom, sexe, numéro isaf obligatoire, place finale. L'épreuve est ainsi rentrée dans le site Eurilca et compte pour le classement européen.

5. INSTALLATION À TERRE

5.1. ZONE DE MISE À L'EAU.

La zone de mise à l'eau doit être protégée du vent de toutes les directions et libre de toute obstruction avec un

accès facile depuis le parc à bateaux.

La zone de mise à l'eau doit être loin de toute zone de baignade publique et doit être dans de l'eau propre.

Les cales pour la mise à l'eau des bateaux et leur sortie de l'eau doivent avoir un mètre d'eau devant tous les 10/12 bateaux pour permettre la mise à l'eau d'une flotte en 20 minutes environ.

Au moment de la mise à l'eau, il peut être très utile d'avoir une équipe composée d'un bénévole tous les 20 bateaux pour ramasser les chariots.

Une zone de sécurité doit être disponible pour le stockage des chariots de mise à l'eau quand les bateaux sont sur l'eau. Les chariots sont numérotés et stockés de sorte qu'il soit facile pour les coureurs et les aides de les retrouver quand les coureurs arrivent à terre. Dans la période entre la mise à l'eau et le retour à terre, les chariots doivent être réorganisés par leur numéro en groupes de 10.

En venant à terre chaque bénévole arrête le bateau à la cale et indique au concurrent où il peut trouver son propre chariot. Il s'agit de la méthode la plus rapide de remonter à terre les Laser.

Pour un bon déroulement de la mise à l'eau en douceur et du retour à terre, il est impératif d'avoir un responsable chargé d'organiser les aides et la zone plage/cale de halage.

5.2. PARC À BATEAUX

L'aire de stationnement de bateau, cale de mise à l'eau et la route entre, doivent être dégagés de tous les obstacles aériens.

Chaque bateau a besoin d'une surface d'environ 10 mètres carrés : il faut environ 1000 mètres carrés toutes les 100 inscriptions. Le parc à bateaux, doit être équipé :

- Un tuyau d'arrosage d'eau douce pour tous les 20-30 bateaux prévus dans le parc à bateaux pour le lavage quotidien des bateaux et de l'équipement, lorsque la zone de course est située dans des eaux salées.
- Le gardiennage de nuit dans le parc de bateau doit être fourni par les organisateurs pour la durée du championnat.
- Les signes apposés sur le sol pour l'alignement des coques.
- L'organisation du parc de bateau sera la responsabilité d'un responsable de la mise à l'eau ; il va placer les équipes dans le parc à bateaux .

5.3. PARKING VOITURES ET CAMPING CARS

Les équipes se déplacent avec des mini-bus avec une remorque qui peut transporter jusqu'à 8 lasers, de nombreux autres coureurs viennent individuellement. Un espace doit être prévu pour environ la taille d'une voiture et une remorque pour 4 coureurs inscrits. La meilleure solution est de garer voitures et mini-bus à proximité du parc de bateaux, et - si l'espace est un problème - les remorques peuvent rester dans un parking différent, avec la possibilité de gardiennage.

Un parking gardé sur place ou à proximité avec des connexions électriques doit être prévus pour les camping-cars.

5.4. INSTALLATIONS COMMUNES

Certaines installations essentielles doivent être préparées :

5.4.1. VILLAGE COMPETITEURS / ZONE DE RENCONTRE

- 1 Une aire de rencontre tout temps ouverte aux coureurs, leurs amis et familles, capable de recevoir le nombre de participants plus 50 %, un bar avec des rafraîchissements et des collations sont disponibles à un prix raisonnable chaque jour du championnat de 08h00 à 22h00 environ.
- 2 Beaucoup de poubelles doivent être fournies dans cette zone. Toutes les poubelles doivent être vidées

au moins une fois par jour.

- 3 Cette zone doit être à proximité du parc à bateaux.
- 4 Cette zone doit être en mesure de fournir aux navigateurs un accès Internet sans fil gratuit.
- 5 Un système de haut-parleur doit être installé, couvrant le site entier et diffusant de la musique adaptée aux âges des concurrents.

5.4.2. TOILETTES ET DOUCHES

- 1 Toutes les toilettes et des douches doivent être nettoyées plusieurs fois par jour (de préférence à 08:00, 12:00, 16:00 et 20:00).
- 2 Un minimum de douches et de toilettes doit être prévu comme suit :

Nb. de concurrents	Toilettes Garçons	Toilettes Filles	Douches Garçons	Douches Filles
<150	4	2	3	2
<250	6	3	5	3
<350	10	5	8	4
<450	15	8	10	6
<600	20	10	15	8

5.4.3. VESTIAIRES.

Il doit y avoir deux zones séparées pour hommes et femmes et munies de douches.

5.5. BUREAUX/PIÈCES POUR L'ORGANISATION DE LA COMPÉTITION

1. Une pièce pour le jury fermant à clé avec la lumière électrique, wifi, l'électricité, table et chaises, chacune capable d'accueillir 10 personnes.
2. Une pièce pour le comité de course fermant à clé avec la lumière électrique, wifi, l'électricité, table et chaises pour leur personnel.
3. Une pièce pour le Commissaire aux résultats séparé fermant à clé situé dans un endroit calme avec une ligne téléphonique, la lumière électrique, l'électricité, ordinateur et wifi.
4. Une pièce pour le secrétariat à proximité avec :
 - Un système de radio VHS ou équivalent
 - Une ligne internet pour le comité de course et jury seulement
 - Un FAX
 - Au moins un photocopieur rapide et 2 blocs de papier
 - Une imprimante laser pour PC avec son câble de raccordement
 - Un réseau local sans fil pour un usage public, connecté à un ADSL différent de celui du comité de course et jury.
5. Un centre de presse avec lumière, électricité, ordinateur et wifi.
6. Un mât servant à l'envoi des pavillons à terre, près du bureau du comité de course et facile à voir par les concurrents.
 - 6.1. Drapeaux requis à terre: International Code lettres: AP, L, V, D.
7. Une aire de 2 m x 2 m pour y accueillir les 3 panneaux d'affichages officiels étanches, un pour l'information, un pour le jury, un pour le comité de course.
8. Un mât avec le pavillon de chaque nation participante près de la zone des compétiteurs compétition à

terre.

5.6. BADGES ET SÉCURITÉ

Il est très important qu'il y ait un plan de sécurité pour protéger les coureurs et leurs biens. Les agents de sécurité sont autorisés à demander les documents d'identification et à disposer de la liste des personnes accréditées.

5.7. SERVICES MÉDICAUX

Un service médical est assuré à terre de deux heures avant l'heure de départ de chaque course et jusqu'à ce que tous les bateaux soient revenus en toute sécurité à terre.

5.8. BOUTIQUE PIÈCES DE RECHANGE LASER

Disponible sur site ou à distance de marche, la boutique pièces de rechange Laser est en mesure de fournir des remplacements et des réparations tout au long du championnat.

5.9. JAUGE

Une balance peut être nécessaire pour peser les vêtements et équipements.

Il y a une jauge spécifique sur ces épreuves et les concurrents doivent respecter les règles de classe de notre jauge monotype et en particulier avoir au moins 5 numéros dans la voile.

Les voiles sont obligatoirement des voiles homologué « LASER » tout comme le matériel utilisé. Les copies de matériel ne sont pas autorisées (reconnaisable facilement car pas de sticker Laser sur les espars, la voile, le safran et la dérive).

6. Organisation sur l'eau

6.1. ZONE DE COURSE

Chaque zone de course aura un diamètre de 2 miles marins et libre de navigation commerciale et d'obstacles. La partie la plus proche de la zone de navigation est à un maximum de 2 miles marins de la zone de mise à l'eau.

La carte de la zone de course sera affichée sur le tableau d'affichage.

6.2. COURSES

Ce parcours permet des départs consécutifs de flottes.

On l'utilise lorsque vous avez jusqu'à trois flottes. L'angle à la marque 1 est de 60-70°; l'angle à la marque 2 est de 110-120°.

Vent de 5 à 9 nœuds		Vent plus fort que 9 nœuds
Bord	Longueur du bord	Longueur du bord
Départ- 1	0.8 NM	1.0 NM
1 – 1A	0.05 NM	0.05 NM
1-2	0.5 NM	0.6 – 0.7 NM
2 -3	0.65 NM	0.85 NM
1A-4	0.5 NM	0.6 NM
3-5	0.3 NM	0.5 NM

Extérieur: Départ, 1, 2, 3, 2, 3, 5, Arrivée
Intérieur: Départ, 1, 1A, 4, 1, 2, 3, Arrivée

La distance entre la ligne de départ et la ligne d'arrivée est d'environ 0,1 NM.

Ce parcours est un peu différent du parcours standard. Les principaux avantages sont :

- Il permet de raccourcir le parcours à la marque 1A
- Quand une flotte arrive sous le vent sur le bord 1A-4, le Comité de Course peut donner le départ à une autre flotte car le bord est libre.

Nous vous conseillons le parcours trapèzes, possible d'utiliser aussi le triangle olympique ,avec départ et arrivée décalés. Il est possible aussi d'utiliser d'autres formes de parcours en fonction du plan d'eau (pour les plans d'eau intérieur principalement) où se déroule la régates.

La durée des courses doit être **autant que possible comprise entre 50 minutes et 60 minutes.**

6.3. MARQUES

- Si vous utilisez le parcours A ou B, nous vous conseillons d'utiliser des couleurs différentes pour les marques de parcours intérieures. L'ancrage doit être très stable.
- Les bouées gonflables doivent avoir une hauteur minimale de 1,50 m et un diamètre de 0,80 m.
- Les marques de drapeau doivent avoir un drapeau orange d'une hauteur minimale de 0,80 m fixée sur une perche rigide d'une hauteur minimale de 1,50 m.
- Tous les bouées/marques doivent avoir un lest suffisant pour rester en place jusqu'à 40 nœuds de vent et des vagues de 2,5 mètres.

6.3.1. PROCEDURE PROPOSEE POUR LA MISE EN PLACE DES MARQUES

Le Mouilleur en Chef, avec un GPS, décide, en collaboration avec le Président du Comité de Course, où placer la première marque 1 depuis laquelle, une fois la longueur décidée en fonction de la vitesse du vent et le courant et/ou les marées, il va à tous les points où sont posées les marques, parce que lui seul a la possibilité de fixer la longueur correcte. Les mouilleurs de marque doivent mouiller les ancres et maintenir les marques en position (pointeurs). Ils peuvent agir comme sécurité.

6.4. BATEAUX OFFICIELS

- 1 Les bateaux officiels comprennent les bateaux comité, jury, viseurs de ligne, pointeurs aux marques et bateaux de surveillance.

2 Chaque zone de course doit disposer au moins des bateaux décrits ci-dessous :

Désignation	Nombre	Description	Equipement	Participe à la surveillance
Bateau Chef Mouilleur et Surveillance	1	Capable de fournir une plate-forme pour superviser les opérations de secours et de fournir une base de sauvetage	Téléphone portable VHF ou similaire	Oui
Bateau Pointeur & de Surveillance	4-5*	Semi-rigide de 4-5 m avec un moteur de 40 CV, capable de remorquer 3 bouées, vitesse minimale de 15kts	VHF ou similaire	Oui
Bateau Jury	3-5	Semi-rigide ou bateau sportif de 4-5 m, vitesse minimale de 15kts	VHF ou similaire	Oui
Bateau Comité	1	Un quillard avec moteur ou similaire, capable de transporter 4 personnes et d'afficher la pavillonnerie, avec une vitesse minimale de 7kts	Téléphone portable VHF ou similaire	
Bateau Viseur (côté pavillon)	1	Semi-rigide ou bateau sportif de 6 m, vitesse minimale de 15kts	Téléphone portable VHF ou similaire	Oui
Bateau Arrivée	1	Un quillard avec moteur ou similaire, capable de transporter 4 personnes avec une vitesse minimale de 7kts	Téléphone portable VHF ou similaire	
Bateau Spectateur/Entraîneur	1	Capable de transporter 20 personnes		

* Le nombre de bateau de surveillance dépend du nombre de concurrents.

- 3 Le tableau ci-dessus présente les exigences minimales pour les bateaux officiels par zone de course. L'organisateur doit fournir des détails sur le où et le comment les autres bateaux de patrouille, etc. seront fournis.
- 4 On doit également disposer d'un bateau presse, semi-rigide/bateau sportif de 6m minimum avec une vitesse minimale de 15 kts. Un semi-rigide Media. Ce bateau sera un semi-rigide ou un bateau à moteur, rapide, étanche aux embruns, avec un pilote expérimenté.
- 5 Si des semi-rigides ou des bateaux pneumatiques ne sont pas utilisés, les bateaux à coque rigide doivent avoir des défenses permanentes suffisantes pour protéger les Lasers de dégât de collision en venant à côté et un franc-bord suffisant pour tirer à bord les coureurs fatigués ou blessés.

6.5. BATEAUX DE SECOURS

Nous vous suggérons d'avoir (en moyenne) un bateau disponible pour le secours tous les 10 bateaux en course. La liste ci-dessus (bateaux officiels) comprend la fourniture minimale de sécurité sur l'eau pour 120 concurrents ou moins.

Dans les grands événements, on peut compter les bateaux d'entraîneur dans la liste des bateaux de secours quand ils ont rempli les formulaires d'accréditation.

- 1 Chaque bateau doit être équipé de matériel de communication radio VHF, couteaux de sécurité pour couper des cordes jusqu'à 8mm, avec ancrages et ligne de mouillage pour être en mesure de rester en place jusqu'à 40kts et 3 mètres de hauteur de vagues.
- 2 Les membres d'équipages des bateaux de patrouille (2 par bateau) auront l'expérience nécessaire pour apporter un secours aux coureurs.
- 3 Tous les bateaux doivent avoir un minimum de 2 membres d'équipage/jury à bord.
- 4 Sur chaque zone de course, l'équipe de secours sur l'eau doit comprendre au moins un infirmier qualifié et 2 personnes (plongeurs/nageurs) capable d'entrer dans l'eau pour aider à la récupération de

navigateurs.

- 5 Un plan d'évacuation d'urgence doit être mis en place pour faire face au cas d'un navigateur grièvement blessé ou handicapé qui doit être pris en charge à partir de la zone de course jusqu'à l'hôpital. Le plan d'évacuation doit être distribué à tous les bateaux de l'organisation et de soutien.

6.5.1. AGREMENT DES SEMI-RIGIDES D'ENTRAÎNEUR

Un bateau d'entraîneur doit être agréé pour pouvoir aller sur la zone de course. Le formulaire d'agrément est fourni par l'AFL. Nous vous suggérons de donner à chaque entraîneur par bateau un pavillon ou des autocollants de 20 cm avec des nombres consécutifs. Si le pilote est seul sur le bateau, il/elle doit porter son/sa gilet de sauvetage et le cordon coupe-circuit pour arrêter le moteur hors-bord. Le bateau doit avoir à bord l'équipement de sécurité requis par la loi ainsi qu'une VHF.

Si les conditions d'agrément ne sont pas conformes aux prescriptions mentionnées ci-dessus, l'agrément peut être refusé ou retiré.

Seuls les bateaux agréés seront autorisés à se rendre sur la zone de course, conformément aux indications énoncées dans les instructions de course.

6.5.2. AMARRAGE ET REMORQUAGE

La flotte Laser est accompagné par de nombreux semi-rigides d'entraîneur, environ un pour 20 inscrits, qui doivent être gardés dans des eaux abritées ou dans un port gratuitement et en toute sécurité.

La mise à l'eau et le retour à terre sont de la responsabilité de l'organisation. Cela peut signifier un ponton rigide avec un poids total de plusieurs tonnes, l'organisation doit en mettre un à disposition gratuitement, ainsi qu'une grue dans les deux jours avant l'événement et à la fin.

6.6. PAVILLONS DU COMITÉ DE COURSE

Tous les pavillons de code international doivent être d'au moins 60 x 40 cm. P, U, 1er substitut, G, A, H, N, L, S, U, Flammes Numériques 1 et 2; suffisamment de pavillon M (Mike) pour les pointeurs aux marques, bleu (2) jaune (2), orange (2).

Les pavillons de classe officiels (un blanc, un jaune et un vert) sont obligatoires.

Nous recommandons que les pavillons d'alignement (orange) et les autres signaux de course doivent être envoyés **au moins 6 mètres au-dessus du niveau de l'eau.**

7. COMMUNICATION

Media-communiqués de presse.

Tous ces services (site internet, Facebook, twitter) sont fournis par le club organisateur en partenariat avec l'AFL et les sponsors locaux.

8. LOCATION DE BATEAU

Il est recommandé que le club hôte fournisse un certain nombre de bateaux qui peuvent être loués à des concurrents venant par avion. Les bateaux loués seront préparés et gérés par des sociétés de location.

9. RESSOURCES HUMAINES - PERSONNEL DU CHAMPIONNAT

9.1.1. PERSONNEL DE L'ORGANISATION

Cette liste identifie les fonctions clés. La responsabilité du personnel pour les fonctions clés doit être fournie par le Comité d'Organisation (CO) qui prépare la Nationale Laser et être en service pendant la Nationale Laser avec le

personnel requis pour le championnat. Certains membres du personnel peuvent avoir plus d'une fonction bien qu'en général ce ne soit pas souhaitable. Les principales fonctions peuvent être assurées par plus d'une personne ou suppléant.

- **PRESIDENT DU CO de LA NATIONALE LASER** - responsabilité globale.
- **PRO** - personnel de course, l'équipement de course, classement.
- **RESPONSABLE DES BATEAUX** - tous les bateaux officiels.
- **RESPONSABLE SOCIAL** - personnel à terre, accueil, restauration quotidienne terre et à flot, toutes les fonctions sociales.
- **RESPONSABLE A TERRE** - site, secrétaires de course, bureau de la régates, commissaire au Départ sur l'Eau, médical.
- **DIRECTEUR FINANCIER** - budget et comptes.
- **COMMISSAIRE A LA SURVEILLANCE** – sécurité de toutes les personnes sur l'eau.

9.1.2. PERSONNEL SUPPLEMENTAIRE REQUIS SUR PLACE PENDANT LA NATIONALE LASER

- UN SECRETAIRE DE COURSE
- UN SECRETAIRE SOCIAL
- UN COMMISSAIRE AU DEPART SUR L'EAU
- UN ASSISTANT pour 20 concurrents – pour l'aide à la mise à l'eau et le retour à terre
- UN COMMISSAIRE AUX RESULTATS EXPERIMENTE
- UN PHOTOGRAPHE qui va publier gratuitement des photos sur le site du championnat chaque jour
- UN RESPONSABLE TWITTER ET SITE WEB qui télécharge les messages et les informations sur les réseaux sociaux..

9.1.3. BESOINS QUOTIDIENS EN EQUIPAGE POUR LES BATEAUX

Par bateau mis à l'eau pendant la nationale Laser, il devra y avoir :

- Par bateau de sécurité : 2 personnes, dont au moins une a l'expérience de l'assistance aux bateaux solitaires.
- Par responsable sécurité : 2 personnes, 1 pilote et un responsable de la course.
- Par bateau viseur de ligne : 3 personnes.
- Par bateau mouilleur / pointeur aux marques / sécurité : 2 personnes.
- Par bateau Comité - 6 personnes comprenant un Commissaire de Course, un International Race Manager, un opérateur pavillonnerie, une personne son/synchronisation, un enregistreur et un pilote.
- Par bateau à l'arrivée : 2-4 personnes.
- Par bateau pour les spectateurs / la presse : 1 pilote.

10. FINANCE, BUDGET ET CONTRAT

10.1. LES COÛTS SUPPORTÉS PAR LE COMITÉ D'ORGANISATION

Le Comité d'Organisation se charge de toutes les dépenses de l'organisation. Ces coûts seront financés par les frais d'inscription, les contributions à l'organisation de la compétition, les autorités locales et le soutien des sponsors.

10.2. FRAIS D'INSCRIPTION

Le Comité d'Organisation - Club percevra les frais d'inscription.

Tous les montants sont exprimés en euros.

Les frais d'inscription maximum sont fixes sur la base de 15 à 20 euros par jour. 4 jours de course : 60 euros à 80

euros. 15 à 20 euros de pénalité de retard après inscription après la date limite. Ce supplément pourra être demandé à condition que l'avis de course précise la date limite et qu'une diffusion soit faite au moins un mois avant la régates (sites internet du club et AFL).

L'organisateur reçoit 100% des droits d'inscription.

10.3. SPONSORING

1. Le Comité d'Organisation a le droit de négocier et de nommer les sponsors de la régates.
2. Le sponsoring en faveur du tabac et de l'alcool (loi Evin) est interdit. Sponsors et publicités ne doivent pas être de nature politique et doivent répondre à des normes morales et éthiques généralement reconnues au regard de l'âge des coureurs.
3. Chaque revenu provenant du sponsoring sera affecté au compte propre du Comité d'Organisation.
4. Les revenus provenant des sponsors peuvent être utilisés pour diminuer les frais d'inscription individuelle.

10.4. DÉFINITION DE L'ACHÈVEMENT DE LA NATIONALE LASER

La nationale est considérée comme terminée lorsque toutes les questions découlant de celle-ci ont été réalisées. Cela devrait normalement inclure la fin de la navigation, le départ des coureurs, l'enregistrement des résultats de la compétition sur le site de l'AFL et celui de la FFV et la résolution définitive de toute question administrative exceptionnelle.